

Fait à, le

Objet : Engagement des élus haut-alpins contre l'utilisation des pesticides

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Depuis début septembre, une initiative pour la réduction des pesticides prend place dans le département. Convaincus de l'importance de la réduction des pollutions chimiques, la Confédération paysanne, la Société Alpine de Protection de la Nature, le collectif T'es rien sans la Terre et le mouvement « Nous voulons des coquelicots » se sont unis pour solliciter l'ensemble des communes haut-alpines sur cette thématique et développer une dynamique de transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au niveau départemental. Une demande d'engagement vous a été adressée dans un courrier en date du 25 septembre 2020.

Plus d'une dizaine de communes se sont déjà engagées dans la démarche, en signant un arrêté zéro pesticide ou en prenant un engagement sur trois ans (cf. pièces jointes). C'est le cas notamment de Puy-Saint-André, Veynes, Montbrand, La Faurie, Montdauphin, Rabou, Éourres, Baratier, Guillestre et Eygliers. Ils participent ainsi activement à la promotion d'un modèle agricole plus sain pour notre environnement et notre santé.

En effet, les pesticides ont des conséquences avérées sur la santé, notamment avec l'augmentation de certaines maladies dans la population et le développement anormal des embryons. Nous ne voulons plus les endurer. Ils ont aussi des conséquences désastreuses sur l'environnement : mort des sols, pollution de l'eau, baisse de la biodiversité, etc.

En tant que citoyen, nous soutenons la démarche engagée par les quatre organisations précitées, et souhaiterions que notre commune s'engage elle aussi dans cette démarche.

Nous vous invitons ainsi à vous engager avec nous sur la voie du zéro pesticide. L'engagement qui vous est proposé peut prendre différentes formes :

- Arrêter l'utilisation de pesticides au niveau **des cimetières, des terrains de sports et des voies ferroviaires**, la SNCF étant le premier consommateur de pesticide en France. Il s'agit d'une action forte qui n'impacte pas les agriculteurs de votre territoire.
- Pour aller plus loin, une **concertation avec les agriculteurs pour viser en trois ans une sortie des pesticides** en mettant en place un accompagnement réel à la transition durable. Cet engagement peut prendre différentes formes, vous trouverez un exemple en pièce jointe.
- Pour les communes dont les exploitations sont déjà engagées dans l'agriculture viable, la prise d'un **arrêté municipal Zéro Pesticide**(cf. pièce jointe)

L'objectif de cette démarche commune des citoyens, professionnels de l'agriculture, structures associatives et militantes et élus, est de travailler de concert pour aller vers une agriculture viable, et envoyer un message fort aux autorités pour que des mesures soient prises pour éviter les pesticides sur le territoire français et faire évoluer la réglementation.

La « vague verte » observée lors des élections municipales est une preuve de l'attente croissante des citoyens envers leurs élus sur les questions environnementales, attentes renforcées par la pandémie de Covid-19 et la crise environnementale à laquelle nous faisons face.

Cette crise est inédite. Pour la santé de tous et la qualité de notre alimentation et de notre environnement, nous ne pouvons plus attendre pour prendre nos responsabilités et agir. Nous connaissons aujourd'hui les leviers d'action pour agir en faveur de l'environnement, alors ayons le courage de prendre des initiatives concrètes et rapides pour un monde viable et durable.

En comptant sur votre engagement, nous vous adressons, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nos salutations les plus sincères.

Signature

Pièces jointes :

- Exemple d'arrêté zéro pesticide
- Exemple de lettre d'engagement pour la transition vers le zéro pesticide en trois ans